

Concours interne et externe d'agent de maîtrise territorial Session 2013

Spécialité « environnement, hygiène »

ÉPREUVE DE RÉOLUTION D'UN CAS PRATIQUE (2h00, COEFFICIENT 3)

Résolution d'un cas pratique exposé dans un dossier portant sur les problèmes susceptibles d'être rencontrés par un agent de maîtrise dans l'exercice de ses fonctions, au sein de la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

CONSIGNES

- ✧ Répondez sur la copie à l'aide d'un stylo à encre bleue ou noire. L'usage d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considéré comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- ✧ Les brouillons ne seront pas ramassés.
- ✧ Traitez les questions dans l'ordre qui vous convient, en prenant le soin de préciser le numéro de la question.
- ✧ Évitez de raturer lorsque vous indiquez votre réponse ; dans le doute, celle-ci sera considérée comme fautive par les correcteurs.
- ✧ Toute personne qui rompra l'anonymat en signant ou en inscrivant son nom, son numéro de candidat sur la copie sera éliminée.
- ✧ Avant de commencer, vérifiez que votre sujet comprend 2 pages, y compris celle-ci et le dossier documentaire 11 pages.

DOCUMENTS

- ✧ **Document n°1** : Organigrammes des Communautés de Communes, 1 page.
- ✧ **Document n°2** : Recommandations R 437, la collecte des déchets et assimilés, 2008, 6 pages.
- ✧ **Document n°3** : Perpignan Méditerranée met fin au « fini parti », Technicité, juillet 2011, 2 pages.
- ✧ **Document n°4** : Une collecte plus efficace grâce à l'informatisation des tournées, Technicité, décembre 2010, 2 pages.

Vous êtes agent de maîtrise en charge de la collecte des déchets ménagers dans la Communauté de Communes de Villeneuve la Nouvelle. Dans le cadre d'une fusion d'intercommunalités avec la Communauté de Communes voisine de Châteauneuf, votre périmètre d'intervention va évoluer (de 7 à 12 communes) et vos moyens humains et matériels également (voir document n°1).

Vous vous renseignez sur le mode de fonctionnement actuel sur Châteauneuf et vous découvrez qu'il existe de nombreuses différences avec votre équipe de Villeneuve :

- 1- Si les deux équipes fonctionnent en « fini-parti », vos agents en profitent peu au vu de leurs tournées bien chargées alors que ceux de Châteauneuf partent en moyenne une heure et demie plus tôt.
- 2- Votre parc de véhicules bennes est relativement récent. Alors que la plus ancienne benne a 4 ans, les deux de la commune de Châteauneuf ont plus de 12 ans.
- 3- Votre taux d'accident du travail est supérieur à la moyenne régionale sur Villeneuve mais il est nettement au-dessus à Châteauneuf alors que les agents ont la même moyenne d'âge.

Votre directeur général des services vous a informé que les élus souhaitaient utiliser ce changement pour pouvoir travailler sur plusieurs objectifs :

- Améliorer la sécurité des agents sur cette mission.
- Moderniser le suivi et le contrôle du travail.
- Gagner en efficacité pour ne pas avoir à recruter du personnel ou augmenter le nombre de véhicules malgré la livraison prochaine de plusieurs lotissements.

Il souhaite que vous lui fassiez des propositions sur ces différents points.
Pour ce faire, vous répondrez aux questions suivantes :

Question 1 - À l'aide des documents 2 et 3, quelles propositions générales et concrètes pouvez-vous faire pour améliorer la sécurité des agents ? Répondez en 20 lignes maximum tout en argumentant chacune de vos propositions. *4 points*

Question 2 - Votre DGS, avec l'accord des élus ayant validé vos propositions, vous demande d'expliquer ces changements à tous vos agents (de Villeneuve et de Châteauneuf compris) et de les mettre en application. Détaillez en une quinzaine de lignes votre plan d'action. *4 points*

Question 3 - Pour moderniser le service et gagner en efficacité, les élus souhaitent investir pour informatiser les tournées. À l'aide du document 4 et de votre propre expérience, donnez, dans un tableau synthétique, les principaux avantages et les principaux risques que ce changement pourrait apporter ? *4 points*

Question 4 - Là aussi, ce changement nécessite de mettre au point un plan d'action pour présenter et mettre en œuvre ce dispositif. Détaillez-le en une quinzaine de lignes. *4 points*

Question 5 - Pensez-vous que ces deux plans d'actions puissent être menés conjointement ? Successivement ? Ou avez-vous une autre proposition ? Argumentez votre réponse en une dizaine de lignes. *2 points*

Question 6 - Une dernière évolution possible est envisagée par les élus. Elle consiste à diminuer le nombre de tournées de collecte des ordures ménagères, actuellement de deux fois par semaine (C2), pour la passer en C1 (1 collecte hebdomadaire). Quels sont pour vous les principaux avantages et inconvénients de cette proposition ? *2 points*